

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2021

Convocation du 09 janvier 2021

Le Conseil municipal de MARCILLY-LES-BUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Félix Ménager, sous la présidence de Monsieur MARILLIER Florent, Maire.

Sont présents : Monsieur BURDEYRON Stéphane, Monsieur CLIQUET Ludovic, M. GIRARDON Antoine, Mme GOYARD Elodie, Monsieur IANUNZIO Jean-Pierre, Monsieur MARILLIER Florent, M. MONNERET Patrick, Monsieur PACAUD Anthony, Monsieur PERROT Vincent, Madame RIPOCHE Ingrid, Madame VIET Laurence, Madame VUILLIER Anne-Laure, Monsieur WITTIG Bernard.

Ont donné pouvoir : Monsieur CHAVET Corentin donne pouvoir à Madame VIET Laurence.

Est excusé :

Madame GOYARD Elodie est nommée secrétaire de séance.

Avant d'ouvrir la séance le Maire présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Elagage des arbres aux Baudots – validation des devis

Route de Saint-Eusèbe, des grands arbres doivent être élagués.

Des devis ont été demandé à 4 entreprises.

- Aménagement paysager de Sennecey : 24 900 €
- Arcadie paysagiste de Gourdon : 30 000 €
- Laurent Poimbeuf de Autun : 27 000 €
- KG paysages de Marcilly-Les-Buxy : 24 240€

Lorsque les travaux seront réalisés, il sera nécessaire de mettre une circulation alternée en place. Les travaux s'étendront sur une durée de 3 semaines environ. Les travaux devront être exécutés sur les mois de février-mars, avant le printemps.

Les divers paysagistes ont été entendu par les conseillers et plusieurs critères ont été écarté – non-enlèvement des têtes, fermeture complète de la route.

Les conseillers retiennent l'entreprise KG paysages de Marcilly-Les-Buxy à 14 voix pour et une abstention. Il sera demandé à l'entreprise un engagement sur le respect des délais et sur la sécurité du chantier.

Affouages

En décembre 2019, le Conseil Municipal avait autorisé les affouages pour 2021.

Le volume estimé par l'ONF était de 30 stères. Il y a 25 arbres.

Les conseillers ont été sur place et ont répertorié les arbres à couper.

Le conseil municipal fera payer après tirage au sort les lots estimés qui auront été attribué à chaque inscrit.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 15 février. Le tirage au sort s'effectuera le 20 février sur le lieu de la coupe.

Rapport des visites des stations plantées de roseaux et du bilan 24 heures

Les deux stations d'épuration font l'objet tous les ans d'un contrôle. Les rapports des visites envoyés par le département montrent des perturbations qui s'aggravent. Il est nécessaire de solutionner les problèmes des boues et des pompes. Il sera également nécessaire après le fauchage des lits de roseaux d'entretenir les sols, il y a trop d'orties et de ronces notamment.

Un des adjoints souhaite prendre RDV sur place avec le service assainissement du Département.

Arrêt de l'activité de M. FERRET – recherche d'un prestataire

M FERRET a annoncé qu'il arrêté son activité. La Commune avait un contrat avec son entreprise pour les tontes sur plusieurs endroits de la Commune.

La Commune n'a pas le matériel nécessaire pour faire elle-même ces entretiens.

Le conseil municipal va prendre contact avec la personne qui vient de s'installer sur Marcilly-les-Buxy qui est architecte paysagiste ainsi qu'avec les entreprises spécialisées du secteur.

Compte-rendu de la commission commerce

Deux conseillers sont allés rencontrer le représentant de la SARL MAZODA le 5 décembre. Il en est ressorti que, les procédures de relance faites par le Trésor Public ont été stoppées pour la période des fêtes de fin d'année. Le restaurateur souhaite savoir si le Conseil envisage des solutions financières.

Les combles ont été isolées. Des travaux de peinture avaient été envisagés avant la période de crise sanitaire. Il n'a pas été possible depuis de faire ces travaux. Les conseillers ne souhaitent pas effectuer les travaux de peinture dans l'immédiat (6 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions).

Il reste 7 517.21€ à payer par la SARL MAZODA à la Commune. Les conseillers ne souhaitent pas aider financièrement la SARL MAZODA (9 voix contre, 5 voix pour et une abstention).

En revanche les conseillers ne souhaitent pas que les procédures de relance par huissier commissionnées par le Trésor Public s'appliquent le temps de la fermeture administrative des bars et des restaurant liée à la crise sanitaire COVID-19 (9 voix pour et 6 contre). Celles-ci redémarreront dès la réouverture de ces établissements.

Mise à disposition de la salle Félix Ménager

En raison de la crise sanitaire la salle ne sera plus prêtée aux associations jusqu'à la fin du protocole renforcé pour la restauration scolaire.

Délibération Renouvellement d'un contrat de travail

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser la signature d'un contrat - accroissement temporaire d'activité - pour un an pour 12.03/35eme.

Subventions 2021 aux associations

Le Comité des fêtes n'a pas pu faire ses manifestations en 2020 et n'envisage pas une reprise rapide pour 2021.

Le Comité des fêtes, sur proposition de Monsieur le Maire, est d'accord pour que la subvention qui lui est généralement accordée, soit allouée aux deux associations qui emploient du personnel.

Les subventions seront délibérées lors du vote du budget.

Informations diverses

- Urbanisme : L'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme fait la liste des déclarations préalables et des permis de construire déposés depuis le dernier Conseil.
 - Vente immobilière : Le Maire informe les conseillers sur les ventes immobilières récentes.
 - Point eau incendie : Le SDIS a envoyé la liste de l'état des bornes à incendie de la Commune.
 - Commission déchets de la Communauté de Communes : optimisation des déchets des territoires (salle des fêtes, parking). Sur la commune, le cimetière et le city stade seraient un endroit où mettre des poubelles de tri.
 - Campagne de vaccination : dans un premier temps ce sont les personnels soignants et les personnes de plus de 75 ans et à risques qui sont prioritaires.
 - Un conseil communautaire aura lieu le 20 janvier.
 - Point sur les Baudots : l'idée d'un ralentisseur à l'entrée des Baudots est envisagée. Les massifs créés lors des travaux de voirie des Baudots sont à entretenir. Les abords sont abimés par les nombreuses voitures qui se garent dans l'herbe.
 - Acacias au quart bourdon au bord de la route : un élagage doit être envisagé.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Les membres du conseil municipal,